

**DELIBERATION N° 162-26**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le dix-neuf mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 11 mai 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

**Présents :**

ABERT Richard	ROSSI Angélique	PICAVEZ Sylvie	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	ANGULO Alexandre	FROMENT Thierry	BALME Eric
CROS Marlène	MEUNIER Carine	MIMRAM Benjamin	VIALANEIX Nicolas
KAITANDJIAN Patrick	LAMOUR Jérôme	SENAC Louis	GRAND Florence
BONNET Elodie	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
DELOR Gérard	BARI Nadine	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
MAUROY Claude	CIOT Xavier	JACOB Hervé	GAILLARD Hervé
BERTINI Luc	FAYARD Adeline	BATKO Richard	NEY Jean-Noël
FAURE Philippe	BUGNI Mathis	LOIRE Marie Noële	CHALLON Valérie
BERTRAND Renaud	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	DAPPEL Christophe	RAVANAT Jean-Luc	FOGLIA Maxence
BATTISTEL Marie-Noëlle	NEGRO Julie	GARNIER Jean-Luc	GUIGNIER Jean-Marc

**Absents excusés représentés :** GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), TAVERNA Philippe (pouvoir à FOGLIA Maxence), LARCHER Cécile (pouvoir à SAURAT Coraline), VAN DUIJN Renaud (pouvoir à CHALLON Valérie).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	56
Nombre de pouvoirs :	05
<b>Nombre de délégués votants :</b>	<b>61</b>

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

**OBJET : BUDGET ANNEXE ALPE DU GRAND SERRE (55200) : DM N° 01-2026**

Afin de disposer d'une situation comptable et budgétaire correcte avant l'arrêt des comptes, des régularisations sont nécessaires sur le budget annexe Alpe du Grand Serre.

Des crédits ont été prévus au budget primitif pour provisions pour risques et charges d'exploitations. Les charges sont à ce jour constatées, il convient d'affecter les crédits aux articles correspondants pour permettre le mandatement de ces dépenses :

- Remboursement trop perçu aide Covid (dette AGS Nature),
- Versement indemnité d'éviction La Flambée (décision du tribunal du 30/03/26).

Chapitre	Article	Programme / libellé	Fonctionnement		Investissement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
c/68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-45 646,00			
c/65	6588	Autres charges diverses de gestion courante	45 646,00			
c/68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-63 000,00			
c/65	6588	Autres charges diverses de gestion courante	63 000,00			

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ACTE** les mouvements de crédits ci-dessus développés ;
- ➔ **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents inhérents à cette décision ;
- ➔ **CHARGE** Mme la Présidente et Mme la Comptable des finances publiques de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 19 mai 2026

**La Présidente,  
 Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,  
 Sylvie PICA VEZ**